

# CONSEILLER PENITENTIERE D'INSERTION ET DE PROBATION

## Descriptif du métier et missions principales

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ont pour missions d'aider à la prise de décision judiciaire et de mettre à exécution les décisions pénales, restrictives ou privatives de liberté :

En prison

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation accompagnent les personnes détenues dans le cadre d'un parcours d'exécution des peines.

En milieu ouvert

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation interviennent dans le cadre d'un mandat judiciaire.

Pour mener à bien ces différentes missions, ils travaillent avec les autres personnels pénitentiaires et s'appuient sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

## Conditions d'accès au métier

**Diplôme requis** : niveau bac+3

Ce métier est accessible sur concours.

**Concours externe** : il est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant la réussite de trois années d'enseignement supérieur après le baccalauréat soit d'un titre ou diplôme équivalent.

**Concours interne** : il est proposé aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales ou établissements publics qui en dépendent, justifiant d'au moins 4 ans de services publics effectifs au 1er janvier de l'année du concours.

Le concours interne est également ouvert aux agents issus de la fonction publique hospitalière, aux militaires et aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale internationale.

Après la réussite au concours, les conseillers doivent suivre une formation de deux ans. A l'issue de cette formation, ils sont titularisés.

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/

Pour consulter les épreuves du concours, les annales, les résultats du concours, rendez-vous sur le site suivant : <http://www.metiers.justice.gouv.fr/conseiller-penitentiaire-dinsertion-et-probation-12622/>

### **Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas**

- [Licence en droit](#)

### **Qualités et compétences requises**

Femmes et hommes de communication, ils possèdent une grande capacité de dialogue et de réels talents de négociateur qui s'appuient sur un sens aigu du contact et de l'écoute.

- Sens de l'écoute, ouverture d'esprit,
- Capacité à mener des entretiens,
- Esprit de synthèse et d'analyse,
- Sens de l'initiative, goût du travail en équipe et autonomie,
- Connaissances dans les domaines juridiques et les sciences humaines

### **Emploi**

**Salaire du débutant** : 1 785 euros net par mois (1<sup>er</sup> échelon)

Titularisés à l'issue de deux années de formation, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation bénéficient d'un déroulement de carrière en 2 grades :

- conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de classe normale
- conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation hors classe, par examen professionnel (s'ils ont au moins un an d'ancienneté au 6<sup>e</sup> échelon de leur grade et qu'ils justifient d'au moins 4 ans de services effectifs dans le corps) ou par promotion au choix (s'ils sont parvenus au 9<sup>ème</sup> échelon de leur grade et justifient d'au moins 7 ans de services effectifs dans le corps).

Ils peuvent accéder au corps des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, soit par examen professionnel accessible après 4 ans de services effectifs dans le corps et un an d'ancienneté au 6<sup>e</sup> échelon de leur grade, soit par promotion au choix pour les CPIP hors classe (s'ils ont au moins 6 ans de services effectifs dans le corps et un an d'ancienneté au 3<sup>e</sup> échelon du grade hors classe).

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/

## Pour aller plus loin

### 1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. 2020

ONISEP Parcours. *Les métiers de la justice*. 2020

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

Classeur CIDJ n°2.51

Dossier salle de documentation n°756

### 2) Liens utiles

- **École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)**

Le site de référence pour tout savoir sur le métier de conseiller d'insertion et de probation : cursus de formation, personnes éligibles au concours d'entrée, classe préparatoire intégrée à l'ENAP, description du métier, évolutions de carrières, etc.

<http://www.enap.justice.fr/>

- **Justice Mémo**

Cette plateforme multimédia permet de mieux comprendre et connaître le fonctionnement et les rouages de la justice en France.

<http://justimemo.justice.gouv.fr/>

- **Ministère de la Justice**

La rubrique du ministère de la Justice consacrée aux métiers de la justice détaille les carrières du secteur, les formations requises et les différents concours.

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/>

## Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>
- Classeurs du CIDJ

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/

- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2018.

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/[cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)/